

diens contre les risques de maladie et qui paierait leur médecin.

Monsieur le président, il s'agirait de savoir comment il se fait qu'au Canada les citoyens soient si pauvres dans un pays si riche. Comment se fait-il que les Canadiens ne soient pas capables de payer leur médecin? C'est certainement dû au fait que l'administration du système est mauvaise ou bien que le système actuel est mal équilibré, parce que les citoyens sont censés être capables de subvenir à eux-mêmes. Les citoyens sont censés être capables de payer leurs factures, leur médecin, leur nourriture, leur logement, mais avec le régime actuel il n'y en a pas un seul qui puisse payer son logement, son médecin et tout. On vit sous un régime de crédit. Tous les citoyens empruntent des sociétés prêteuses et le régime est rendu tellement absurde —notre économie est presque planifiée— que les citoyens ne sont plus capables de faire face aux exigences mêmes des programmes que nous instituons. Plusieurs de nos programmes sont payés par les ouvriers ou les patrons. Les patrons et les ouvriers ne sont plus capables de payer leurs redevances obligatoires de différentes lois à participation du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

Monsieur le président, il est illogique, dans un pays comme le Canada, d'être obligé de préconiser des programmes obligatoires qui vont attacher la personne humaine, qui ne prévoient aucun moyen de mettre quelques cents ou quelques dollars dans les goussets des contribuables, mais qui prévoient tous les moyens pour vider leurs goussets. On veut appliquer ce régime d'assurance frais médicaux et l'on prend toutes sortes de moyens pour le présenter tout en sachant qu'une grande majorité des Canadiens ne sont même pas capables de le payer. C'est obligatoire. On oblige tout le monde à faire quelque chose; on met tout le monde dans le moule et on le fait passer par là; on fait payer ceux qui travaillent, on vole ceux qui travaillent pour en donner à ceux qui ne travaillent pas. Il y a présentement un grand pourcentage de la population qui ne travaille pas. Il y a des îlots de chômage présentement dans le Canada. Il y a un nombre considérable de citoyens aptes au travail qui vivent en vertu du régime du bien-être social et qui ne figurent pas sur les listes de l'assurance-chômage et l'on nous dit que le chômage baisse au Canada et que la prospérité prend le dessus au Canada. Ce n'est pas la prospérité qui prend le dessus au Canada, c'est la pauvreté. Si nous sommes obligés de parler de pareils programmes, d'essayer d'instituer de pareils programmes, c'est parce que vous admettez qu'il y a de la pauvreté au Canada.

On a commencé, il y a quelques mois, une guerre à la pauvreté et maintenant c'est la guerre aux pauvres qu'on fait. Au lieu de faire la guerre à la pauvreté, c'est le contraire qu'on fait. Dans tous ces plans et rataplans plusieurs députés ne font juste que commencer à s'apercevoir que tout cela ne vaut rien.

Ce programme-là, nous n'en avons pas besoin; le peuple n'en a pas besoin. Premièrement, c'est un plan qui appartient aux provinces. L'éducation et la santé appartiennent aux provinces, selon l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Laissons aux provinces le soin de s'administrer et le droit de s'administrer. N'empiétons plus sur le bien des provinces.

C'est la raison pour laquelle, monsieur le président, nous voterons contre la motion et contre l'amendement apporté par les conservateurs, lequel ne veut rien dire. Il n'est seulement qu'une camisole. On admet le principe du programme, mais on ne veut pas appliquer ce programme présentement. Or, si l'on ne veut pas l'appliquer présentement, pourquoi le présenter à la population? Pourquoi le présenter au Parlement, pourquoi l'étudier, le mettre en évidence, si l'on ne veut pas l'appliquer? Quand on ne veut pas appliquer une chose, on n'en parle pas, on la laisse de côté. C'est parce qu'on a l'intention de l'appliquer. Mais, voici qu'on a l'intention de socialiser le Canada et toute l'économie du Canada. C'est un des grands principes du socialisme que cette loi sur la médecine.

• (5.20 p.m.)

Monsieur le président, tous les employés qui sont à salaire, qui travaillent, sont presque tous assurés dans des assurances-groupes. Presque tous les organismes, toutes les corporations et plusieurs particuliers, dans le domaine de la production et de la consommation, ainsi que dans plusieurs autres domaines, ont des assurances-groupes. Ces assurances-groupes ne sont pas obligatoires pour les employés. Tous les manufacturiers et toutes les corporations qui ont de ces programmes d'assurance en vigueur les soumettent à leurs employés qui sont libres d'y participer. Les employés qui le veulent y participent et ceux qui ne veulent pas en faire partie ne les prennent pas. C'est ce que nous devrions faire, c'est ce que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social devrait suggérer. Une participation libre. Nous sommes, oui, pour des programmes d'assurance, oui; nous sommes pour le bien-être de la population, oui. Nous voulons que la population vive convenablement dans un pays qui regorge de richesses; nous voulons que la population puisse bénéficier des services médicaux et hospitaliers, de tous les soins possi-